




Ville
d'Estérel

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 20 décembre 2024, le calendrier ci-après de ses séances ordinaires pour l'année 2025 :

Vendredi le 24 janvier 2025 – 17 h 00	Lundi le 21 juillet 2025 – 17 h 00
Vendredi le 21 février 2025 – 17 h 00	Lundi le 18 août 2025 – 17 h 00
Vendredi le 21 mars 2025 – 17 h 00	Lundi le 15 septembre 2025 – 17 h 00
Vendredi le 25 avril 2025 – 17 h 00	Jeudi le 2 octobre 2025 – 17 h 00
Vendredi le 23 mai 2025 – 17 h 00	Vendredi le 21 novembre 2025 – 17 h 00
Lundi le 16 juin 2025 – 17 h 00	Vendredi le 19 décembre 2025 – 17 h 00

Donné à Estérel, ce 7^e jour du mois de janvier 2025.


Karell Morin, greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION



Je, soussignée, Karell Morin, greffière de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Ville (www.villedesterel.com) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 7 janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de janvier 2025.


Karell Morin, greffière